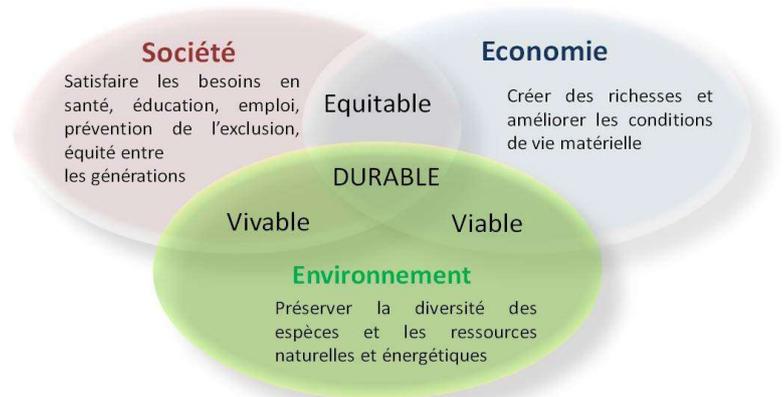


“Le développement durable est défini comme le développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.”
Rapport Brundtland, 1987

L'éducation au développement durable (E.D.D.) permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

Le développement durable a pour objet d'aboutir à un développement dont on dit souvent qu'il repose sur "trois piliers" :
Économiquement viable (satisfaction des besoins d'une génération), socialement équitable (solidarité entre les sociétés) et écologiquement reproductible.



La politique de généralisation de l'E.D.D., définie dans les circulaires de 2004 à 2015, intègre des thèmes, des enjeux et des principes du développement durable dans les programmes d'enseignement, les formations des enseignants, les démarches globales de développement durable des établissements (E3D), la production de ressources pédagogiques, le tout étant soutenu par le partenariat aux échelles locale, académique, nationale, européenne et internationale.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a introduit l'E.D.D. dans le code de l'Éducation. Ainsi, l'E.D.D. fait partie des missions de l'école. Ce concept conduit à prendre en compte trois perspectives : la dimension spatiale et temporelle, les recherches scientifiques et la citoyenneté.

→ *Pour aller plus loin* : [Bulletin officiel du 05 février 2015](#)

L'E.D.D. s'inscrit pleinement dans les parcours (PEAC, citoyen, éducatif santé et avenir) :

L'ensemble des personnels peut communiquer avec les jeunes pour faire connaître et expliquer leur rôle et participer à des actions d'ensemble pour l'environnement et la santé.

- la compréhension de l'interdépendance humanité, environnement et comportement écocitoyen ;
- l'implication sur les enjeux liés à l'environnement (écodélégués, consommation responsable, santé...).

Enseignement Moral et Civique Défense et mémoire  <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Vie sociale de l'Établissement 	Éducation aux médias et à l'information 	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable 
Cycle 1 ... → <i>Pour aller plus loin</i> : Bulletin officiel n°25 du 23 juin 2016 Le parcours citoyen de l'élève – Eduscol Le parcours éducatif santé - Eduscol			

Une mise en œuvre progressive dans les écoles, collèges et lycées :

- 1977 : une circulaire donne naissance à l'éducation à l'environnement en France.
- 2004 : elle devient l'éducation à l'environnement et au développement durable. La [Charte de l'environnement](#) de 2004 est adossée à la constitution du 4 octobre 1958. Une première phase de généralisation de cet enseignement est publiée du bulletin officiel.
- 2007 : lancement de la deuxième phase de généralisation de "l'éducation au développement durable"
- 2011 : lancement de la troisième phase de généralisation
- 2013 : la loi de refondation de l'École fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation, lancement de la labellisation "E3D" des écoles et des établissements scolaires en démarche globale de développement durable
- 2015, à l'occasion de la COP 21 à PARIS, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche engage une nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable.



L'éducation est un volet essentiel de la stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable. L'EDD fait partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires.

Une feuille de route pour les années à venir, un agenda pour 2030 :



Le 25 septembre 2015, les pays ont eu la possibilité d'adopter [un ensemble d'objectifs](#) de développement durable pour **éradiquer la pauvreté**, **protéger la planète** et **garantir la prospérité pour tous** dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. Depuis la publication de ces 17 objectifs de développement durable (ODD), dont "Une éducation de qualité pour tous", par les Nations Unies en 2015, ces derniers font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des "Agendas 2030". Ces ODD confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre à l'Éducation nationale

L'École s'engage dans la dynamique des Objectifs de développement durable dès 2017 !



La labellisation E3D :

Les objectifs visés à travers la labellisation E3D sont :

- La mise en valeur des projets EDD déjà existants en les appuyant sur une vraie politique d'établissement inscrite dans le temps.
- Le développement de partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les 4 modalités suivantes : Enseignements / Vie scolaire / Gestion et maintenance de la structure / Ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

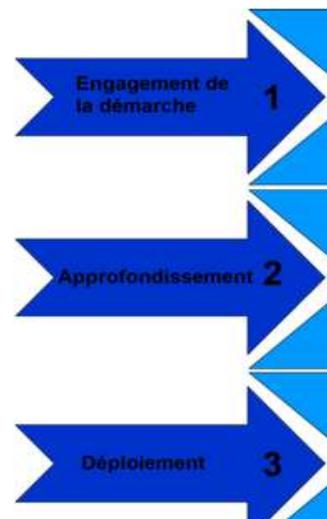
La démarche E3D peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.

Cette démarche peut désormais faire l'objet d'une labellisation nationale. Le label E3D permet d'associer toutes les parties prenantes de l'école ou de l'établissement (enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires engagés dans la démarche, notamment les collectivités territoriales.

La réussite de cette démarche sur la durée dans un établissement d'enseignement implique que le projet pédagogique initial puisse s'élargir progressivement à l'ensemble de la communauté éducative.

→ **Pour aller plus loin** : [l'annexe 1 du BO du n°6 du 5 février 2015](#), [le site du CRDP d'Amiens](#), [des exemples de labellisation en académie](#)

- la description de la démarche : elle s'appuie sur les enseignements et intègre l'activité et le fonctionnement de l'établissement ou de l'école dans leur ensemble
- les modalités de la mise en œuvre : la démarche doit prévoir une ouverture sur le contexte social, économique et environnemental de l'établissement ou de l'école
- l'intégration au projet d'école ou d'établissement
- la formalisation des partenariats
- l'état de la démarche : l'implantation, même modeste, du processus doit être sensible dès la première année de sa mise en œuvre
- le projet de communication sur la démarche



En complémentarité, le programme Eco-école

Eco-Ecole

Eco-Ecole est un programme gratuit d'éducation au développement durable à destination des écoles, collèges et lycées partout en France. Des ressources pour développer projets et démarches globales dans l'école sont proposées autour de thématiques.

→ **Pour aller plus loin** : [découvrir la vidéo](#)

Le site : <http://www.eco-ecole.org/>

ECO-ÉCOLES, ECO-COLLÈGES, ECO-LYCÉES



Eco-Ecole, pour qui ? Pourquoi ?

Comment mettre en place un projet ? Sur quelle thématique ? Avec qui ? Grâce à cette vidéo, faites (re)découvrir Eco-Ecole à votre entourage !

D'autres partenaires locaux pour vous accompagner :



Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.



Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Liste non exhaustive...

Une ressource départementale pragmatique à disposition :



Le site de la DSDEN du NORD, dans sa rubrique pédagogique, propose [un outil « regards pédagogiques croisés »](#) spécifiquement sur cette thématique.

Des temps particuliers pour jaloner le parcours des élèves :

Développement durable	22 avril – journée mondiale de la Terre 1 ^{ère} semaine de juin - semaine du D.D. 5 juin - journée mondiale de l'environnement.
Alimentation	14 au 20 octobre – semaine du goût 16 octobre – journée mondiale de l'alimentation Mai – quinzaine du commerce équitable 1 ^{er} au 15 juin – printemps bio 15 juin – journée mondiale contre la faim
Biodiversité	4 octobre – journée mondiale des animaux 5 décembre – journée mondiale des sols 3 mars – journée mondiale de la vie sauvage 22 mai – journée mondiale de la biodiversité 5 juin - Journée mondiale de l'environnement.
Déchets	16-18 septembre – Nettoyons la Terre 14-24 novembre – semaine européenne de réduction des déchets 18 mai – journée nationale de la poubelle et des ordures
Eau	25 février – journée mondiale des zones humides 22 mars – journée mondiale de l'eau 20 mai – journée européenne de la mer 8 juin – journée mondiale des océans
Energie	14 au 22 septembre – journée européenne de la mobilité
Santé	Septembre – journée nationale du sport scolaire 7 avril – journée mondiale de la santé 11 juin – journée mondiale du bien-être Juin - Semaine nationale de la marche et du vélo
Solidarités	23 septembre – journée nationale du refus de l'échec scolaire 16 novembre – journée mondiale pour la tolérance 20 novembre - Journée mondiale des droits de l'enfant 3 ^{ème} semaine de novembre – semaine de la solidarité internationale 2 décembre - Journée mondiale pour l'abolition de l'esclavage 3 décembre – journée internationale des personnes handicapées 10 décembre – journée des droits de l'Homme 11 décembre – journée du bénévolat 21 mars - Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. 12 juin - Journée mondiale contre le travail des enfants.
Climat	25 septembre – journée nationale de la qualité de l'air 9 au 14 octobre – Semaine du climat 8 décembre – journée mondiale du climat



[Accès au guide ci-dessus](#)

